

Ecole élémentaire Gaston Larrieu
Circonscription Dax Centre Landes
Direction : M. Linder

Commune : St Paul lès Dax

Date : le 05/11/2015

Horaires : 18h/20h

Premier conseil d'école 2015/2016

Secrétaire : Mme Pereira

Présents :

***Enseignants* : Mmes Mayol, Bessouat, Lebret, Pereira, Lesur et M. Linder**

***Représentants des parents d'élèves* : Mmes Pantanella, Gardin, Lemaire, Boyé, Sallengrois, Sallengrois, Saubanère, Garbay-Medina.**

***Mairie* : Madame Lemeur et responsable périscolaire Mme Eisman**

***DDEN* : Mme Ledroucpeet**

Ordre du jour : Voir invitation

Modification de l'ordre prévu pour permettre à Mme Lemeur d'assister à une autre réunion.

Relevé de conclusions /

1- Parents élus : Avant d'entrer dans les questions précises, Mme Pantanella a tenu au nom des parents élus à remercier la municipalité pour les engagements tenus concernant l'installation dans toutes les classes des VPI, des travaux d'étanchéité de la toiture et surtout de la remise en état de l'évacuation des toilettes qui était un problème récurrent depuis de nombreuses années.

Mais il reste en attente un dossier en souffrance depuis 10 ans : celui de la cour de récréation (dangerosité du sol, réaménagement des espaces pour une gestion des groupes d'enfants et inscription de marquages pérennes).

Nous nous inscrivons collectivement dans cette demande car elle représente une étape importante de la remise en état de l'école et du respect de l'équité entre les établissements.

Pour rappel, un projet avait déjà et de façon répétée, été fourni à la mairie et nous souhaiterions ne pas poursuivre ce rituel décennal qui maintient notre école dans une absence de lisibilité et laisse s'accumuler des retards d'investissements qui ne pourront pas se rattraper.

Sur le secteur de Saint-Paul, l'école Gaston Larrieu doit être soutenue par une prise en compte des difficultés évidentes qu'ajoutent des locaux vétustes et dont l'aspect impacte négativement le respect que les élèves devraient avoir pour ce lieu.

La beauté d'un espace de vie incite au respect, l'inverse est hélas vrai.

Mme Lemeur ne peut nous apporter un engagement formel à ce jour, l'inscription au budget restant soumise à une discussion puis à un vote. Mais elle est consciente de ce problème et se fera le relais de notre demande. Les parents d'élèves s'engagent à suivre avec attention l'évolution de ce dossier.

Petit florilège de quelques soucis liés à la cour : lorsqu'il pleut, il y a énormément de boue et par conséquence les locaux sont particulièrement salis.

Le goudron et les patchworks des réparations successives laissent la place à des trous plus ou moins conséquents et leurs inévitables cailloux rejaillissent. (Chutes, lancers possibles, etc...)

La vétusté des toilettes extérieures, en nombre insuffisant, pousse certains enfants à ne plus les fréquenter. (Hygiène et santé...)

Les chasses d'eau d'une façon générale n'ont pas une pression suffisante pour l'évacuation des matières. (Propreté, hygiène, respect des enfants...)

Les robinetteries inadaptées et l'accessibilité en hauteur pour nos plus petits créent des problèmes de projections au sol et donc des risques de chutes. (Sécurité...)

Enfin, la sonnette ne marche pas correctement. Une demande d'ouverture électrique de la serrure depuis une classe a été suggérée. (Sécurité et gestion des déplacements des élèves)

Les parents élus font remonter le goût très chloré de l'eau et la mairie informe de son impossibilité à pouvoir agir sur ce point, mais engage les parents à fournir à leur enfant une bouteille.

Périscolaire : Information sur les projets donnée par Mme Eisman.

Projet spectacle : à venir

Projet citoyen : différents thèmes (la différence intergénérationnelle, intégration des gens du voyage, différence entre les hommes et les femmes, tous les sujets sont ouverts à l'échange et s'organisent autour de l'axe inscrit au PEDT.)

Projet sapin : Réalisation de sapins à partir de recyclage et concours de sapins de Noël.

Projet fête école : chants, radio-crochet, projet avec la ligue des droits de l'homme et à partir de janvier 2016 projet sur la citoyenneté et le respect. (voir PEDT)

2 – EFFECTIF DE L'ECOLE :

L'école compte à ce jour 138 élèves répartis ainsi :

- CP : 22
- CP/CE1 : 21 (5 et 16)
- CE1/CE2 : 22 (9 et 13)

- CE2/CM1 : 23 (17 et 6)
- CM1 : 26
- CM1/CM2 : 24 (6 et 18)

La répartition des CM1 a été faite en 3 classes, en tenant-compte de critères évidents d'équilibre de groupes scolairement et humainement. Nous avons essayé de regrouper les élèves par affinité et de ne pas laisser en doubles niveaux ceux qui l'ont déjà été à plusieurs reprises.

L'évolution des effectifs montre une stabilisation ces deux dernières années et une légère augmentation prévisible l'année prochaine.

Les futurs CM2 seront nombreux (38) ainsi que les futurs CM1 (30) et nous n'échapperons pas aux doubles niveaux CM1/CM2.

D'ici deux ans, à la rentrée 2017/2018, le départ des 38 CM2 ne sera compensé que partiellement et un risque de fermeture sera à l'ordre du jour.

Nous continuons avec les directrices et directeurs du secteur et la mairie à élaborer des solutions en amont mais le risque demeure.

3- UTILISATION DU BUDGET ACCORDE PAR LA MAIRIE :

Tout d'abord les fournitures scolaires, les photocopies, les livres et enfin les logiciels. Le budget a été totalement dédié aux élèves et la mairie a veillé au respect de nos engagements. L'équipe au complet n'a pas dérogé à cette règle et continuera à le faire.

4- VOTE DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR/ REGLEMENT DEPARTEMENTAL :

Le règlement intérieur 2015-2016 a été soumis à l'ensemble du conseil d'école ainsi que la « Charte de l'usage informatique. »

Un affichage sur le tableau extérieur sera fait, puis sur le blog. Par la suite, un mot sera mis dans les cahiers de liaison type « J'ai pris connaissance du règlement intérieur voté et approuvé par le conseil d'école en date du 5 novembre 2015 » avec la signature des parents.

Vote à la majorité pour la mise en place du règlement pour l'année en cours.

5- PPMS / DUER :

Point exercice incendie : 1 exercice réel avec 2 ou 3 petits problèmes de réglages (2 fausses alertes réalisées avec brio).

Les documents relatifs à la sécurité et aux risques sont visibles, consultables et utilisables dans le bureau de direction.

6- ELEVES AVEC AVS :

Pas de problèmes particuliers à signaler

Rappel de la procédure pour demande auprès de la MLPH. (Les parents doivent solliciter directement la MLPH, mais évidemment nous sommes à même de leur expliquer les démarches.)

7- BILAN OCCE : Changement de mandataire qui est seul autorisé à signer.

Mme Mayol fait son rapport et s'appuyant sur Mme Lebret confirme la bonne tenue validée par l'OCCE des comptes coopératives consultables par tous à l'école.

L'école n'a pas le statut juridique lui permettant d'être gestionnaire et de ce fait il n'est question que d'une délégation de responsabilité au mandataire.

Rappel: Le montant des dons de début d'année est à peu près identique à celles de l'année dernière.(voir document en annexe)

8- Sorties pédagogiques complémentaires :

Ecole et Cinéma (le 19 novembre pour le cycle 3 «Les pionniers du cinéma » et le 20 novembre pour le cycle2 « Le prince Ahmed »).

Nous avons suivi un cursus de deux animations pédagogiques pour accompagner ces séances.

JMF cycle 2 à venir, « Romantic swing » (fin janvier)

9- VPI : formations

Mairie : le mardi 10 novembre en fin d'après-midi pendant deux heures

MAI : le 26 novembre (2x 1h30) en fin d'après-midi

10- Fin de réunion du conseil d'école et dernières propositions :

Proposition des parents pour le passage aux toilettes : deux sonneries distinctes pour signifier un temps restant dédié aux passages aux toilettes. Cela sera à expérimenter.

Création d'un lien sur le blog pour les parents élus.

Remerciements chaleureux à tous les participants et tout particulièrement à l'APE qui nous aide avec constance et efficacité depuis le départ.

Nous reconduisons le partenariat bibliothèque avec un projet qui prendra de l'ampleur si les volontaires déjà en place arrivent à être secondés par de nouveaux parents.

Nous pourrons alors passer du simple prêt de livres avec gestion à des animations autour de la lecture.

M.Linder

pour l'équipe enseignante

